

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU



Selon l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur

## N° CM-23-B-021

Valable 5 ans à compter du 15/03/2021

**Matériau présenté par :**  
**Société Normequip**  
**9 rue Pierre Paul de Riquet**  
**33610 Canéjan**

**Nature des essais :**  
Essai par rayonnement  
**Rapport d'essais :**  
n° 404/20/152-2 du 15/03/2021

**Marque commerciale :** Ignifugeant CSD19 sur végétaux stabilisés

**Description sommaire :** *Le détail de la description du produit est indiqué dans le(s) rapport(s) d'essai en appui cité(s) ci-dessus.*

- Mousse stabilisée de type bryophyte, boule ou lichen, ignifugée par aspersion avec l'ignifugeant CSD19 après stabilisation :
  - Collée sur carton cannelé ou nid d'abeille d'épaisseur 3 à 30 (+/-0,01) mm classé M1 conformément au PV CM-19-B-002 ; Masse surfacique du produit global : 2,8 à 5,3 kg/m<sup>2</sup>.
  - Collée ou fixée sur support plein incombustible

## Classement : M1 sur support M1 ou mieux

*Ce classement est valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE. En accord avec le RPC, le classement M du produit ne peut être utilisé dans le cas d'une mise sur le marché comme produit de construction.*

**Durabilité du classement :** non limitée à priori à partir de la mise en service (usage intérieur) (Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais en annexe de ce document)

**Conditions d'entretien :** /

**Domaine d'application :** AM 9 – éléments de décoration en relief / AM 14 – cloisons coulissantes / AM 15 et 16 – gros mobilier et agencement principal / AM 18 – Siège (Structure)

*Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Ces conclusions ne portent que sur les performances de réaction au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.*

Siège social  
10, rue Galilée  
S 81050 Champs-sur-Marne  
77447 Marne-La-Vallée Cedex 2  
Tél +33 (0)1 72 84 97 84

Bordeaux  
Allée de Boutaut – BP 227  
33028 Bordeaux Cedex  
Tél +33 (0)5 56 43 63 00

Siret 775 680 903 00132  
APE 7219Z  
Code TVA CEE FR 14 775 680 903

Bordeaux, le 21/09/2023

La Chargée d'Essais

**Céline REYNAUD**

La Responsable Technique Feu

**Sandra WARREN**